



HAL
open science

Agiter le sistre pour la déesse : reconstituer la production sonore d'un idiophone

Arnaud Saura Ziegelmeyer

► **To cite this version:**

Arnaud Saura Ziegelmeyer. Agiter le sistre pour la déesse : reconstituer la production sonore d'un idiophone. Pallas. Revue d'études antiques, 2015, Sons et audition dans l'Antiquité, 98, pp.215-235. hal-01693657

HAL Id: hal-01693657

<https://hal.science/hal-01693657>

Submitted on 15 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Agiter le sistre pour la déesse : reconstituer la production sonore d'un idiophone

Arnaud SAURA-ZIEGELMEYER
Université Toulouse-Jean Jaurès

Si l'intérêt pour l'étude de la musique antique a toujours suscité la curiosité des penseurs et des savants, un écueil fondamental barrait la route aux bonnes volontés : l'absence de documents permettant de reconstituer cette musique, et l'absence de connaissance suffisante des instruments utilisés à l'époque pour l'exécuter. La découverte en mai 1893 des *Hymnes delphiques à Apollon* par l'École Française d'Athènes et le génie de Th. Reinach créent un dynamisme et un intérêt décisifs. Dès lors, nombre d'études spécifiques ou d'efforts de synthèse voient le jour. C'est notamment en France que l'on rencontre le plus d'enthousiasme pour ce champ d'étude, de Th. Reinach à H. Hickmann, de P. Schaeffner à A. Bélis et Chr. Vendries. Plus récemment encore, A. Vincent, S. Émérille et A.-C. Rendu-Loisel ont ouvert les perspectives de recherche au monde sonore dans son ensemble, et non plus à son seul aspect musical.

Il faut en revanche reconnaître que, malgré cet enthousiasme sans cesse renouvelé, un bémol est à mettre sur ce tableau pourtant si mélodieux. Si les instruments à vent et à cordes ont fait l'objet d'études nombreuses et approfondies, les instruments à percussion font office de parents pauvres. Déjà en 1989, dans un article dressant un bilan historiographique de l'étude des instruments de musique¹, A. Bélis ne consacre pas plus d'une dizaine de lignes à la question sur une quinzaine de pages : « Dans l'ensemble, les percussions n'ont guère intéressé les spécialistes. » Plus récemment, en 2002, H. Chew se réfère au même passage à l'occasion de l'acquisition d'une cymbale romaine par le musée de Saint-Germain-en-Laye² : « Il ne semble pas que ce constat déjà ancien doive être modifié. Les instruments à cordes et à vent ont, apparemment, suscité des études plus nombreuses dans le domaine de la musique gréco-romaine. Les informations relatives aux cymbalettes, cymbales, tambourins et sistres sont assez dispersées et ces objets n'ont pas bénéficié de synthèses récentes. »

Cet article propose d'entrevoir la question du son et de l'audition à travers de l'étude d'un instrument de musique antique en particulier, également instrument rituel et symbole religieux : le sistre, sujet de notre travail de thèse sous la direction de Laurent Bricault. Fondamentalement interdisciplinaire, notre démarche nécessite de clarifier et d'approfondir quelques points

1 Bélis, 1989, p. 147.

2 Chew, 2002, p. 83.

méthodologiques et historiographiques déjà présentés dans un précédent article en forme d'état de la question³. Nous verrons ensuite que la tentative d'approcher au mieux une réalité sonore ayant existé dans le passé passe par deux étapes primordiales : d'une part, par un travail sur l'objet sonore lui-même, sur ses propriétés, ses mécanismes ; d'autre part, par une consultation des représentations littéraires et iconographiques constituant l'interprétation de ce phénomène sensible par les Anciens eux-mêmes. Dans les deux cas, il s'agit d'approfondir une analyse et une présentation déjà amorcées d'un *corpus* extrêmement vaste, qui ne cesse de s'élargir, et qui réunit différents types de sources et différentes disciplines.

1. Le sistre dans l'Antiquité : problèmes de définition et questions de méthode

Une des difficultés majeures de l'étude d'un instrument de musique appartenant à une époque donnée est l'aspect pluridisciplinaire de la démarche. La fabrication de l'instrument, sa manipulation, le contexte théorique ou physique dans lequel il intervient peuvent être tour à tour du ressort de l'archéologue, de l'historien, de l'anthropologue, du musicologue. Or toutes ces disciplines n'ont pas nécessairement les mêmes méthodes et angles d'approche. On essaiera d'illustrer ces divergences à travers l'exemple du sistre.

Le terme de sistre désigne, pour l'histoire antique comme dans les périodes postérieures, en musicologie comme en anthropologie, un instrument à percussion. Néanmoins ce terme reste très générique, quelle que soit la discipline abordée, et nécessite un certain nombre de précisions. En effet, selon l'époque du discours scientifique, selon les disciplines, on peut trouver des significations et des classifications relativement différentes. Ainsi, deux points de vue peuvent être distingués : celui de l'historien et celui du musicologue. Sans faire prévaloir une discipline au détriment de l'autre, cette présentation permettra de revenir sur une historiographie dépassant l'étude du seul sistre, mais susceptible de concerner tout travail sur la musique antique en général. Elle permettra également de mieux préciser l'objet de notre attention : le sistre arqué en bronze utilisé dans le monde gréco-romain.

1.1. Point de vue historique

Un angle de présentation se basant sur l'étymologie peut permettre d'exposer progressivement quelques éléments sur l'origine du sistre. L'ampleur chronologique et les nombreuses réalités dans lesquelles le sistre peut s'inscrire, même au sein de la seule période antique, induisent une présentation détaillée. On commencera par la signification du terme en français puis par ses origines antiques.

3 Saura-Ziegelmeier, 2013, p. 379-395. L'article présente rapidement l'origine du sistre, revient sur la dichotomie habituelle pour l'historiographie pharaonique entre sistre à *naos* et sistre arqué, puis tente de montrer la nécessité de segmenter l'analyse du sistre dans le monde gréco-romain – à la fois instrument sonore, objet-rituel et objet-symbole – afin de mieux comprendre les multiples sens qu'il peut générer. La tentative de reconstitution du geste musical, les questions de lexicographie n'avaient en revanche pas été développées.

Le terme latin *sistrum*, lui-même issu du grec *seistron*, donne le terme français *sistre*, attesté pour la première fois en 1527⁴, qui conserve tout au long de l'histoire une seule et même signification. Néanmoins, la Renaissance donne également un autre terme: le *cistre*, né de la collusion entre *cithre* et *sistre*. Ce second mot désigne un instrument à corde utilisé entre le XVI^e et le XVII^e siècle. Dès la fin du XVI^e siècle, Blaise de Vigenère pointe du doigt le malentendu qui ne manque pas de survenir entre ces deux termes⁵. Mais dès lors, les deux homophones sont souvent confondus jusqu'à la fin du XIX^e siècle⁶, voire aujourd'hui encore. On remarquera tout de même que d'un point de vue originel, le lien du sistre avec le terrain égyptien ou les cultes isiaques reste fort. Ce phénomène, qui va s'éluder durant la période contemporaine avec l'avancée des études historiques et anthropologiques, reste tout de même très majoritaire, y compris dans le monde universitaire. La présence archéologique d'un sistre est bien souvent à elle seule interprétée comme une présence isiaque locale. Si cette conjecture semble fonctionner la plupart du temps, elle ne saurait s'appliquer à un certain nombre de trouvailles archéologiques de sistres présentés comme isiaques, non sans imprudence. C'est sans doute le cas de deux « sistres » retrouvés à Berthouville (Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, inv. 952) et à Champagnat (Musée d'art et d'archéologie de Guéret, inv. arch. 355). Le premier exemplaire a longtemps été répertorié comme un sistre, mais est en réalité une lyre flanquée d'un manche. Le second est bien un sistre, mais son type diffère totalement des types « isiaques » habituels (voir fig. 1 par comparaison au second cliché de la fig. 2)⁷. La nécessité d'établir une typologie

-
- 4 D'après A. Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1998 (3e éd.). Cette datation correspondrait aux commentaires de Clément Marot en préface d'une édition du *Roman de la rose* en 1527 (Le Livre de Poche, Paris, Lettres gothiques, 1992, p. 4-5): « Secondement, on peut entendre par la Rose l'estat de grace, qui semblablement est à avoir difficile; non pas de la part de celluy qui la donne, car c'est Dieu le tout-puissant, mais de la partie du pécheur, qui tousjours est empesché et eslongné du collateur d'icelle. Ceste manière de Rose spirituelle, tant bien spirant et réfragant, povons aux Roses figurer par la vertu desquelles retourna en sa premiere forme le grant Apulée, selon qu'il est escript au livre de l'Asne d'or, quant il eut trouvé le Chapelet de fleurs de Rosier pendant au sistre de cérés, déesse des bledz: car, tout ainsi que ledit Apulée, qui avoit été transmué en asne, retrouva sa premiere figure d'homme sensé et raisonnable, pareillement le pécheur humain, fait et converty en beste brute par irraisonnable similitude, reprent son estat premier d'innocence par la grace de Dieu, qui lui est conferée lorsqu'il trouve le Chapelet ou couronne de Roses, c'est assavoir l'estat de pénitence pendu au doulx sistre de Cérés: c'est la douceur de la miséricorde divine. »
- 5 À propos des écrits de Philostrate en 1578: « Le Sistre a esté de tout temps un instrument dedié aux musteres des Egyptiens, mais ce n'est pas celuy-là que nous avons en usage, approchant du lut ou guiterne, s'il n'avoit les cordes de fil d'archal, qu'on touche avec une plume servant de plectre. L'autre se voit és figures anciennes d'isis, et de ses ministres; et des Rois d'Egypte pareillement. De fait Virgile l'attribue à Cleopatre. » (Philostrate, *Les images*, éd. F. Graziani, Paris, Champion, 1995, p. 99).
- 6 Obligeant à l'époque les musicologues à produire un article pour mettre en avant l'ambiguïté des deux termes et les erreurs produites dans les études s'appuyant avant tout sur l'iconographie (voir Chouquet, 1876). L'élargissement de l'enquête aux termes désignant le sistre dans les autres langues modernes pourrait venir compléter ces premières remarques.
- 7 Autre cas beaucoup plus problématique: un sistre en faïence retrouvé à Devon en 1833 (Royal Albert Memorial Museum, inv. 260). Ce dernier objet, dont le contexte archéologique de découverte apparaît comme fort suspect (ce que confirme également le conservateur du musée), ne peut en aucun cas être relié aux cultes isiaques contrairement à ce qui a pu être affirmé (Hassi, 1965, p. 90).

précise de ces objets fait partie de notre travail de thèse, car l'analyse typologique peut constituer un premier critère discriminant dans l'identification d'un sistre comme isiaque⁸. Voyons maintenant ce que les historiens désignent sous le terme de sistre pour la période antique.

L'existence très ancienne de l'instrument, en Égypte tout d'abord, donne lieu à plusieurs théories quant à son origine initiale. Certains font du sistre un objet provenu de Mésopotamie⁹, d'autres d'Afrique subsaharienne. Ce débat ne semble pas pour l'instant tranché définitivement, faute d'étude plus précise et faute d'attestations réelles de l'objet. En effet, les premières attestations de l'objet primitif en Égypte semblent être identifiées dès la période prédynastique ou omarienne, ou de Nagada II¹⁰, c'est-à-dire avant même la constitution du royaume d'Égypte. Néanmoins, ce sont seulement les hiéroglyphes des textes et les scènes figurées de la fin de l'Ancien Empire qui attestent avec certitude de l'existence et de l'importance du sistre¹¹. Toute datation antérieure demeure problématique de par la rareté des témoignages et, bien souvent, l'absence de contexte de découverte. L'existence d'un sistre minoen est également évoquée autour du II^e millénaire av. J.-C.¹². Mais le terrain égyptien reste tout de même le premier lieu de présence pour cet instrument offrant suffisamment de certitudes. Attaché notamment au culte de la déesse Hathor et à la grammaire des temples égyptiens pharaoniques et prolémaïques, l'objet bascule dans le monde gréco-romain par le biais de son nouvel attachement à Isis et aux cultes isiaques. C'est ce contexte gréco-romain et méditerranéen qui nous intéresse plus particulièrement dans notre étude, de l'arrivée au pouvoir des premiers Lagides à l'extrême fin du IV^e s. av. J.-C., à l'interdiction et à la disparition des derniers cultes polythéistes du bassin méditerranéen.

Une distinction majeure est toujours signalée lors de l'étude du sistre égyptien pharaonique ou du sistre d'origine égyptienne. Celle des deux types de sistres : arqué ou à *naos*. La plus ancienne attestation de sistre en Égypte se trouve dans les textes hiéroglyphiques. Ce sont en effet les textes des temples qui apportent les éléments de datation les plus anciens et les plus sûrs. Pour la plupart des savants évoquant le sistre égyptien, la langue égyptienne hiéroglyphique semble identifier elle-même deux types de sistres. Le terme *ššš* (phonétiquement *sechechet*), dérivé du verbe *šš*, est le terme le plus ancien, avec une apparition dans les textes dès l'Ancien Empire. Le mot est une transcription d'une onomatopée renvoyant au bruissement des tiges de papyrus, usitées rituellement lors des fêtes en l'honneur de la déesse Hathor en Égypte ancienne. Le glyphe semble alors traduire une idée de son initiale qui sert à désigner le sistre, lui-même

8 On peut trouver un exemple de cette problématique dans Vendries 1999, article portant sur des sistres tiges retrouvés en Gaule (voir notamment p. 187).

9 On aurait souhaité, sur ce sujet, consulter l'article de U. Gabbay, *The Ancient Mesopotamian Sistrum and Its References in Cuneiform Literature: The Identification of the sem and the meze*, dans I. L. Finkel et R. Dumbrell, *ICONEA 2008: Proceeding of the International Conference of Near Eastern Archaeomusicology*, Londres, 2010, p. 23-28. Nous n'avons pu accéder à cette étude.

10 Hickmann, 1956, notamment p. 19-21 et p. 154. Précisons tout de même qu'à notre plus grand regret, l'auteur n'explique pas comment il parvient à cette conclusion de l'existence d'un sistre primitif prédynastique.

11 Ces premières attestations concernent le sistre à naos, avec des objets au nom du roi Têti et des scènes de mastabas. Pour les références exactes, se reporter à Ziegler, 1984, col. 959-963, notes 17 et 18.

12 Vase dit des Moissonneurs, Musée d'Héraklion.

étant un substitut imitant une pratique sonore liée au végétal et plus ancienne. Ce premier terme est un terme générique désignant le sistre sans précision de type. Le second terme de la langue égyptienne est *sh̄m* (*sekhem*). Il semble désigner, bien que rarement employé, plus spécifiquement le sistre arqué et apparaît à partir de la XVIII^e dynastie, logiquement tout comme le nouveau type d'instrument apparaissant sous le Nouvel Empire. Si la signification de ces deux termes semble discutable – on y reviendra ci-après –, elle semble néanmoins correspondre d'un point de vue temporel à l'apparition des deux types d'objets matériels (fig. 2).

Le sistre à *naos*, comme son nom l'indique, reproduit une façade de temple dans sa partie supérieure. Il ne possède généralement aucune branche horizontale. Le sistre arqué permet, lui, l'intégration de ces branches. Si les deux objets possèdent un manche équivalent, le plus souvent avec un élément hathorique, c'est la partie supérieure qui les différencie et les identifie dans les notices d'objets. Curieusement, les deux objets ont été pendant longtemps considérés comme deux variantes, deux types d'un même instrument de musique¹³. Cette distinction entre sistre à *naos* et sistre arqué est calquée sur la distinction égyptienne entre *sšst* et *sh̄m*. Deux études des noms égyptiens des sistres¹⁴ et de la grammaire des temples¹⁵ viennent pourtant réviser cette analyse très diffusée, en distinguant non plus deux types instrumentaux (encore moins musicaux), mais deux fonctions rituelles différentes. Ce fait peut être confirmé par l'observation archéologique des sistres. Les sistres arqués semblent presque systématiquement posséder une fonction sonore. Mais, pour autant, les sistres à « *naos* » ne sont pas toujours des objets muets et peuvent également posséder branches et sonnailles. De même, si la très grande majorité des sistres arqués sont faits de bronze et les sistres à *naos* en faïence, des cas inverses peuvent exister.

Durant le I^{er} millénaire av. J.-C., la figure de la déesse Isis ne va cesser de se développer, de multiplier ses fonctions, et s'assimile notamment à la déesse Hathor. Le sistre devient alors un symbole d'Isis. Sous la dynastie lagide, le couple divin Isis-Sarapis devient protecteur de la famille royale. Les reines ptolémaïques s'associent à la figure d'Isis et portent le sistre. Forts de cet appui, les cultes liés à la déesse égyptienne vont connaître un développement sans précédent, au-delà des seules frontières égyptiennes, durant les époques hellénistique puis impériale romaine. C'est ce cadre géographique et temporel qui nous intéresse plus particulièrement. Le premier intérêt de cette recherche est d'abord comparatif. Le sistre utilisé dans le monde gréco-romain est-il le même que celui utilisé en Égypte, et l'est-il dans les mêmes buts ? Signalons en

13 Hickmann, 1949, p. 76-77 : « Les sistres du Musée du Caire ont été classés d'après les deux grandes catégories connues de la musicologie, en sistres arqués (*sekhem*) et en sistres à *naos* (*sechechet*). » Cette définition habituelle est ensuite reprise jusqu'à la fin du xx^e s. Voir par exemple Ziegler, 1979 qui présente sistres à *naos* et sistres arqués ensemble dans un catalogue sur les instruments de musique du Louvre.

14 Reynders, 1998, p. 945-955.

15 Preys, 2002, p. 246 : « Reynders a bien démontré dans son article sur la dénomination des sistres que contrairement à ce que l'on a longtemps pensé, les sistres n'ont pas deux noms – *sšst* et *sh̄m* – selon leur type. Les deux dénominations renvoient à deux visions différentes du sistre. *sšst* évoque le sistre en tant qu'instrument, tandis que *sh̄m* présente le sistre en tant qu'image de la déesse. Il n'est donc pas important de savoir si l'objet conservé dans la Demeure du Sistre était un pilier ou un sistre puisqu'il s'agirait dans les deux cas d'un *sh̄m* de la déesse dans sa forme d'Hathor *Quadrifons*. » Cette lecture est confirmée dans l'analyse minutieuse des bas-reliefs que l'auteur nous livre.

premier lieu que, en dehors de l'Égypte, seul le type arqué semble attesté dans un cadre isiaque. Si l'instrument reste très proche des modèles égyptiens et de leur fonctionnement sonore, il s'en détache progressivement par la fabrication et l'ornementation.

1.2. Point de vue musicologique

Si le sistre est également un terme générique en musicologie, la discipline permet de donner un peu plus de précisions et de fournir d'autres critères de classification. Même si les systèmes de classification des instruments ont toujours existé, y compris durant l'Antiquité, c'est au XIX^e siècle que naît la discipline ayant pour objet l'étude des instruments : l'organologie.

Avant de pouvoir classer les instruments de musique, il faut naturellement définir ce qu'est un instrument de musique et par corolaire ce qu'est un son. Cet enchaînement est incontournable puisque l'instrument de musique est, dans sa définition la plus large et la plus simple, un outil destiné à produire des sons. On proposera de partir d'une définition très simple. Le rapport entre le son et l'instrument de musique est régi par deux éléments :

- une composante permettant de produire le son, autrement appelée excitateur ;
- une composante permettant d'entendre le son et éventuellement de l'amplifier, autrement appelée résonateur.

Dans certains cas, il peut arriver que l'objet soit constitué de telle façon que les deux composantes en forment une seule. Dans tous les cas, le son demeure le déplacement d'une onde dans l'air transmise au cerveau humain par un système récepteur : le tympan. Le passage du terme de bruit, de son, à celui de musique ou de son musical reste, lui, attaché au domaine de la subjectivité. Ces quelques indications sont essentielles mais ne sont pas nécessairement suffisantes pour définir le son et l'instrument de musique¹⁶. La classification des instruments de musique est le résultat d'une construction historique et sociale qui ne va pas de soi et qui peut donc être différente d'une société à une autre.

Le belge Victor-Charles Mahillon publie en 1878¹⁷ les grands jalons de la classification moderne en répartissant les instruments de musique entre quatre grandes familles : les cordophones, les aérophones, les membraphones et les autophones. C'est sous son impulsion qu'est fondé le Musée des Instruments de Musique de Bruxelles. Ces préoccupations érudites sont en rapport direct avec l'Antiquité, et même les sistres, puisque le savant fait don au Musée d'un sistre datant de l'époque gréco-romaine, ainsi que d'une copie réalisée à partir d'un exemplaire de la même époque retrouvé à Pompéi. Il se situe déjà dans le domaine de l'archéologie expérimentale. Sa méthode de classification est reprise et complétée en 1914 par deux savants allemands de renom, qui donnent naissance au système éponyme Hornborstel-Sachs, aujourd'hui encore utilisé. Selon ce système, qui prend avant tout en compte le fonctionnement acoustique de l'instrument, le sistre est un idiophone, c'est-à-dire un objet dont le son est produit par le matériau de l'instrument lui-même lors d'un choc, soit de plusieurs parties de l'instrument entre elles, soit par l'action d'un élément extérieur.

16 Sur la question de la définition de l'instrument de musique, on renverra à Schaeffner, 1980, p. 9.

17 Après plusieurs articles et revues produits dès les années 1860, le scientifique publie en cinq volumes entre 1878 et 1890 un *Catalogue descriptif et analytique du Musée instrumental du Conservatoire royal de musique de Bruxelles*, Gand.

En descendant dans les sous-catégories des idiophones, le système préconise une classification selon le mode d'activation de l'instrument (frappé, pincé, secoué, frotté, raclé). Le sistre serait dans ce cadre un idiophone secoué, peut-être frappé¹⁸. Le problème de ce système est qu'il exclut les instruments composites (dont le sistre ne fait pas partie) ainsi que les instruments électroacoustiques ajoutés par la suite. Dans sa critique de la classification musicologique, A. Schaeffner propose de revenir, dans les sous-catégories, à une séparation par matériau de construction. Le sistre serait donc pour lui un instrument à percussion non-vibrant dont le son est produit par « vibration d'un corps solide, non susceptible de tension, et à intonations variables ou indéterminables¹⁹ ». Pour compléter citons la distinction que fait H. Berlioz²⁰ entre les percussions « d'une tonalité fixe, et appréciable » et « d'une tonalité inappréciable, et produisant seulement des bruits diversement caractérisés ». Les sistres appartiennent à la seconde catégorie.

1.3. Bilan historiographique : une démarche nécessairement pluridisciplinaire

On se rend compte que ces deux points de vue, malgré quelques divergences techniques, se complètent plus qu'ils ne s'opposent. La recherche de définitions multiples ne disperse pas le discours, mais lui confère au contraire une assise plus importante. Si le terme de sistre est convenable à l'instrument, sa qualification pose problème. Instrument à percussion, ou plus précisément idiophone, sont des définitions convenables. Mais un autre terme est utilisé dans la plupart des notices concernant le sistre pour décrire la musicalité de l'instrument : « hochet²¹ ». Il permet de visualiser facilement l'utilisation de l'objet, actionné par secouement. Néanmoins, pour l'historien, ce terme confère à l'instrument un aspect enfantin et ludique qui ne semble pas refléter l'utilisation faite de celui-ci dans le cadre isiaque antique. Cette déformation provenant de notre propre compréhension du terme de hochet nous donnerait une première raison d'écarter ce mot²². Du côté de la musicologie, le terme de hochet désigne également des instruments à percussion, mais ils sont clairement différenciés des sistres pour des raisons de constitution. Les éléments sonores d'un hochet sont contenus dans une enveloppe close. C'est par exemple le cas des maracas ou autres grelots. Par opposition, les éléments sonores du sistre sont extérieurs et visibles, non contenus dans un tout où ils se meuvent sans être fixés. Si l'utilisation du terme de hochet pour l'historien reste acceptable, quoique chargée d'un sens moderne incorrect si l'on reste exigeant, le point de vue de la musicologie et de sa terminologie propre semble l'exclure définitivement. Ce cadre historiographique et méthodologique étant fixé, nous pouvons nous pencher au plus près sur notre objet d'étude : le corps de l'instrument et son fonctionnement sonore.

18 L'hypothèse de l'utilisation de la seconde main pour venir frapper le sistre semble toutefois à exclure, aucune représentation n'allant dans ce sens. Elle est peut-être à envisager dans le cas d'un sistre portant des anneaux métalliques.

19 Schaeffner, 1990, p. 149-150

20 Berlioz, 2002, p. 557.

21 Cf. à titre d'exemples : Ziegler, 1984, col. 959 : « hochet musical » ; Betro, 1995, p. 202 : « sorte de hochet » ; Bricault, 2008, p. 212 : « sorte de hochet rituel ».

22 Idée déjà énoncée et développée dans Saura-Ziegelmeier, 2013, p. 384.

2. « De la pierre au son » : le son du sistre d'après les données archéologiques

Pour reprendre un titre poétique²³ et pédagogique, le premier travail qui consiste à se pencher sur l'instrument de musique lui-même, vise à rendre à nouveau sonore, audible, au moins en théorie, une réalité lointaine et silencieuse. Les techniques d'enregistrement numérique du son n'étant propres qu'à la période contemporaine, les seules possibilités pour le chercheur abordant les époques antérieures sont le recours à la tradition orale ou écrite, ou l'analyse minutieuse de l'objet et de ses possibilités. Malheureusement, et contrairement aux instruments mélodiques comme l'*aulos* ou la cithare, on ne possède pas de « partition » comportant des indications sur l'utilisation ou les modes de jeux des instruments à percussion. Un seul exemple de papyrus musical semble contenir des indications musicales destinées à un tel instrument, le *scabellum*, même si cette interprétation pose problème²⁴. Concernant la transmission directe, « orale », la survivance du sistre antique dans les liturgies copte d'Égypte et orthodoxe d'Éthiopie pourraient fournir des idées ou des aperçus de l'utilisation de l'instrument, mais cette comparaison comporte des limites plus qu'importantes. La seule solution face à ce constat consiste, dans un premier temps, à évaluer les possibilités sonores de l'instrument.

2.1. Bilan matériel

Au moment de la rédaction de cet article, le recensement bibliographique et muséographique permet d'affirmer l'existence d'un *corpus* d'au moins 137 sistres pour la seule période gréco-romaine (Égypte incluse)²⁵. Il s'agit d'un nombre relativement important d'exemplaires si on le compare au nombre d'instruments à cordes ou à vent retrouvés. Néanmoins, ces objets sont très mal publiés, comme beaucoup d'instruments à percussion si l'on en croit le constat d'H. Chew précédemment cité : « L'article fondamental de Hickmann, en 1949, a certes été suivi de la publication d'instruments à percussion, dans différents catalogues de collections d'instruments de musique antiques (Louvre, British Museum...) et dans des articles isolés, mais ces diverses publications n'apportent pas toujours les informations que l'on attend. Si les objets sont décrits et reproduits photographiquement, ils ne sont qu'exceptionnellement accompagnés d'un dessin de type archéologique, fournissant un profil, le détail des décors, etc. La description n'inclut pas souvent le poids, ne livre que les principales dimensions. » Cette affirmation ne peut être que confirmée à propos des sistres et implique, dans un souci d'inventaire exhaustif et d'étude approfondie, de visualiser les objets directement. En effet, certains sistres ne sont tout bonnement même pas publiés.

Ces sistres gréco-romains ont été retrouvés un peu partout autour du bassin méditerranéen, avec plusieurs zones de forte concentration, notamment en Italie et en Grèce. La première attestation remonte au II^e s. av. J.-C. avec des simulacres de sistres à Arta (Ambracia). Les sistres les plus récents sont, eux, datés du IV^e s. apr. J.-C. Malgré cette diffusion géographique

23 Titre d'un des CD de l'ensemble Kérylos, dirigé par A. Bélis, spécialiste de la musique grecque antique et notamment du déchiffrement des documents musicaux anciens, interprétés par la suite sur des instruments reconstitués grâce à l'archéomusicologie.

24 Bélis, 1988a.

25 N. Genaille en dénombrait une quarantaine pour la seule région italienne (Genaille, 1994a, p. 231, note 40). On en dénombrait seulement 78 fin juin 2013. Le nombre 137 est clairement appelé à lui aussi augmenter.

très large, les objets restent globalement façonnés sur le même modèle. Les différences portent avant tout sur l'iconographie apposée sur les instruments. Ces questions de typologie, si elles constituent une partie importante de notre travail de thèse, ne nous préoccupent pas ici directement. On abordera seulement les exemplaires présentant des variations susceptibles d'influer sur le fonctionnement sonore de l'instrument. L'ornementation portée par le sistre et son interprétation seront ici laissées de côté.

2.2. Mécanismes et fonctionnements sonores

L'extrême majorité des sistres retrouvés dans le monde gréco-romain présente le même principe de fonctionnement : les branches, généralement au nombre de trois ou quatre²⁶, sont mobiles et viennent percuter les faces de l'arc formé d'une épaisse couche de bronze. Cette action est particulièrement visible sur de rares exemplaires bien conservés ou sur des copies modernes, et se caractérise par la formation de cercles sur les parois de l'arc. Bien souvent, ce phénomène est masqué par l'oxydation du métal ou au contraire plus ou moins effacé à la suite d'un nettoyage contemporain. De même, la mobilité des branches peut être la conséquence de l'usure. Mais cette mobilité, rarement précisée dans les notices des objets, ne va pas de soi si l'on prend en compte les sistres pharaoniques des époques antérieures. Il s'agit là du fonctionnement mécanique sonore commun à la plupart des sistres gréco-romains : le son est produit à la fois par le frottement des branches qui coulisent dans l'arc et par le choc de leurs extrémités sur ce dernier. Les différences entre les exemplaires retrouvés proviennent avant tout de la taille de l'objet²⁷ ou du nombre de branches²⁸ :

	Nombre d'exemplaires de sistres	dont avec lamelles extérieures	dont avec anneaux
à 2 branches	5		
à 3 branches	56	1	1
à 4 branches	44		
à 5 branches	1		
indéterminé	31		

Plus rarement, sur certains exemplaires, les branches sont peu ou pas mobiles et le mécanisme sonore repose sur d'autres éléments : les anneaux ou les lamelles de bronze fixés sur les branches à

26 Un exemplaire du Musée du Cinquenaire de Bruxelles présente un cadre de sistre arqué à 5 branches. Par ailleurs, quelques sistres retrouvés possèdent seulement deux branches, mais il s'agit bien souvent d'objets de très petite taille plus proches de l'amulette que du véritable instrument de musique.

27 Un des objectifs de notre travail de recherche est notamment de récolter un maximum de données métriques, ces dernières étant essentielles pour la création d'une typologie. Mais ce facteur peut également entrer en ligne de compte concernant la production sonore de l'instrument (épaisseur du bronze, taille de l'instrument, type de manche, etc.).

28 Le rapport entre ces deux variables ne semble pas avéré : le nombre de branches n'augmente pas en même temps que la taille du sistre. Par ailleurs, seul Plutarque évoque le nombre de branche des sistres (Plutarque, *Osiris et Isis*, 63). Si, pour lui, ce nombre est égal à quatre en référence aux quatre éléments, on voit clairement ici que cette explication est insuffisante face aux données archéologiques.

l'intérieur de l'arc. Si ces types de sistres sont attestés en grand nombre en Égypte pharaonique et ptolémaïque²⁹, le monde gréco-romain n'offre qu'un seul exemple de sistre portant des anneaux (fig. 3), sans doute une innovation locale pourtant reliée au culte d'Isis d'après le contexte archéologique³⁰. Un dernier type de sistre associé à l'action des branches des lamelles de métal cette fois extérieures à l'arc et reliant les branches de part et d'autre de la partie supérieure du sistre³¹. Comme dans le cas des sistres à anneaux, ce type de sistre semble être particulièrement rare dans le monde gréco-romain. Néanmoins, ces fines lamelles de bronze ou anneaux, extérieurs ou intérieurs, sont particulièrement fragiles et donc potentiellement mal conservés. Dans l'examen autoptique des exemplaires de sistres détenus dans les musées, la présence ou non de traces au niveau des branches doit alors être soigneusement scrutée. Quelques remarques sonores peuvent être soulevées lorsque l'on compare les sistres pharaoniques et les sistres du monde gréco-romain. Hors d'Égypte, les objets ont tendance à devenir de plus en plus épais, notamment au niveau de l'arc. Beaucoup de sistres pharaoniques sont d'ailleurs brisés au niveau de la base de l'arc, du fait d'un procédé de fixation du bronze qui ne semble plus exister dans les périodes postérieures. Cette caractéristique était déjà soulevée par H. Hickmann et Chr. Ziegler à propos des instruments de musique des musées du Caire³² et du Louvre³³. Les manches des instruments, visiblement souvent creux en contexte pharaonique, ne le sont plus dans le monde gréco-romain, alourdissant également l'instrument. Ces quelques éléments possèdent des conséquences sonores claires, faisant dire à A. Bélis³⁴ que le sistre est « la percussion la plus bruyante qu'ait connue l'Antiquité, exception faite du gong ». Sans aller aussi loin, on ne peut que constater la très importante capacité sonore d'un instrument pourtant très petit (entre 15 et 28 cm pour les exemplaires complets).

2.3. *Le geste musical et son contexte : tentative de reconstitution*

Concernant le jeu du sistre lui-même, toute tentative de reconstitution de l'utilisation musicale contextualisée et notamment du rythme reste très hypothétique. Si l'on évoque souvent le rapport des instruments à percussion avec la danse ou la ponctuation des prières et des chants, ce lien ne semble pas avéré en ce qui concerne le sistre. Cette impasse est un exemple du manque de succès et d'études dont sont victimes les instruments à percussion antiques. Plus énigmatiques, ils sont également moins prisés.

Un premier réflexe est de se tourner vers les représentations de sistres afin de pouvoir y trouver un cadre, un contexte musical dans lequel situer cet instrument. Or, si l'iconographie du sistre est abondante et concerne des types documentaires très variés (autels, stèles funéraires, fresques, objets quotidiens, monnaies, etc.), les véritables « scènes de jeu » sont en revanche plutôt rares : l'instrument est le plus souvent attribué à la déesse Isis ou marqueur identitaire. Par essence figées, les images ne nous permettent pas de reconstituer entièrement le geste effectué pour activer l'instrument. De plus, afin d'être reconnaissable, l'objet est toujours

29 Voir Hickmann, 1949, p. 76 *sqq.* Il semblerait que le sistre sans anneaux et avec branches mobiles soit une spécificité de l'époque gréco-romaine.

30 Il s'agit d'un sistre retrouvé à Lausanne-Vidy et conservé dans le Musée romain de la même ville sous le numéro d'inventaire 2814.

31 Rome, Museo Nazionale Romano, inv. 5149.

32 Hickmann, 1949, p. 87.

33 Ziegler, 1979, p. 37.

34 Bélis, 1988b, p. 19.

représenté de face, quelle que soit la position du porteur. Quelques éléments peuvent être en revanche dédagés : l'écrasante majorité des représentations montre une manipulation du sistre par la main droite, tous supports confondus. Ce phénomène stéréotypé ne semble pas provenir de questions de facture ou de mécanique, mais plutôt de notions symboliques qu'il nous reste encore à approfondir. Il conditionne néanmoins le geste musical.

Le sistre dans l'iconographie ou les textes littéraires est souvent représenté seul. Mais il est parfois associé à d'autres instruments de musique. Dans la littérature, on le trouve ainsi rapproché de la flûte chez Ovide, *Pontiques*, I, 35-47 :

En, ego pro sistro Phrygiique foramine buxi/gentis Iuleae nomina sancta fero.

« Eh bien ! moi, au lieu du sistre et de la flûte en buis de Phrygie, je porte les noms sacrés de la gens Julia³⁵. »

et chez Claudien, *Panégyriques*, III, 564-582 :

Nilotica sistris/ripa sonat Phariosque modos Aegyptia ducit/tibia.

« La rive du Nil retentit de sistres/Et la flûte égyptienne joue les rythmes de Pharos³⁶. »

Dans les deux cas, il s'agit d'un instrument à vent (*tibia* équivalent de l'*aulos* grec, ou un « tube en buis » : *foramine buxi*), traduit par flûte³⁷. Bien que ces deux textes n'affichent aucun intérêt particulier pour la musique, il est précisé chaque fois le caractère étranger de l'instrument associé au sistre. Si le caractère phrygien de l'instrument ne semble être évoqué que par opposition à ce qui serait véritablement romain chez Ovide³⁸, le caractère égyptien évoqué par Claudien est, lui, parfaitement envisageable³⁹. Il est tout à fait possible que les flûtes utilisées dans le cadre des cérémonies isiaques soient d'un genre bien particulier, ou du moins soient vécues et présentées comme telles⁴⁰.

35 Trad. J. André, Paris, Les Belles Lettres, 1977.

36 Trad. J.-L. Charlet, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

37 On ne reviendra pas en détail sur les problèmes de traduction et de terminologie liés à cet instrument de musique. Rappelons néanmoins que ce terme peut tout autant désigner une flûte simple de berger qu'une double flûte ou double hautbois, ces dernières comportant un grand nombre de variétés. Voir sur cet instrument, dans ce même volume, l'article d'Emmanuèle Caire.

38 Cet extrait des *Pontiques* pose clairement ici le culte d'Isis et ses éléments flûte et sistre comme un culte étranger, dans la ligne logique des poètes augustéens. Cette vision des choses est d'autant plus marquée que le poète compose cette œuvre en plein exil et en cherchant à se racheter vis-à-vis d'Auguste, s'accordant alors avec sa vision politique et religieuse. Or les cultes isiaques ont été un temps mal acceptés à Rome, notamment sous Auguste.

39 Mais, comme chez Ovide, le contexte historique d'apparition de l'œuvre littéraire doit nous faire nuancer ce propos. Claudien est un auteur tardif de la fin du IV^e et du V^e siècles, fervent défenseur du polythéisme. Il écrit les *Panégyriques* notamment pour la gloire de l'Empereur Flavius Honorius. Né très certainement en Égypte, formé à la littérature latine, on peut se demander dans quelle mesure certains de ses poèmes reflètent un paysage réel ou non. Il est difficile de transposer une situation poétique imaginaire et égyptienne au contexte isiaque de façon directe.

40 Un contrat d'apprentissage d'un esclave mentionne un *aulos* de Sarapis à Alexandrie sous le règne d'Auguste. Voir Bélis et Delattre, 1993 pour la traduction et les commentaires de ce contrat. De même, Apulée (*Métamorphoses* XI, 9) mentionne des flûtistes voués au grand Sarapis (*magno Sarapi tibicines*) et jouant dans une échelle tonale familière au dieu et au temple (*familiarem templi dei que modulum frequentabant*). Sur l'analyse de ce passage, voir Tran Tam Tinh, 1967.

L'iconographie nous livre également des témoignages de sistres accompagnés de la *tibia*, ou plutôt l'accompagnant. C'est le cas sur deux célèbres fresques d'Herculanum⁴¹ (cf. fig. 4). L'avantage de ce type de support est de pouvoir identifier le type d'instrument : dans les deux cas il s'agit d'une double flûte. Le musicien est dans un cas assis, dans l'autre debout, et le rapport au nombre de sistres présents dans la scène est le même (on trouve 5-6 sistres pour une double flûte).

Le bilan concernant la présence conjointe du sistre et d'autres instruments est relativement maigre du fait de la rareté des sources à ce sujet (on a seulement convoqué ici quatre documents, deux littéraires et deux figurés, à propos de l'*aulos*). Néanmoins, les quelques documents semblent tous aller dans le même sens : le sistre accompagne la flûte dans le cadre des cérémonies, remplissant alors sans doute son rôle d'instrument à percussion dans une ambiance musicale spécifiquement isiaque. De même, le sistre semble pouvoir être mis en relation avec le chant si l'on en croit les mêmes fresques d'Herculanum et un brûle-parfum⁴² du début du 1^{er} s. apr. J.-C. Il semble difficile d'aller plus loin quant aux mélodies et aux chants eux-mêmes. D'autres instruments peuvent être évoqués à propos de la musique dans les cultes isiaques, mais les témoignages sont encore plus rares, et les rapports au sistre restent encore à établir⁴³.

Si une reconstitution entière du geste nous échappe encore, nous possédons tout de même un certain nombre de commentaires, de remarques, ou de simples évocations poétiques du sistre par les Anciens eux-mêmes, qui nous ont été transmis au travers des textes littéraires. Nous nous tournons alors vers un autre type de source : le son des mots.

3. Le son des mots : auditions et perceptions

Afin de se rapprocher au mieux de la sonorité d'un instrument antique, le chercheur peut et doit également se tourner vers le domaine littéraire. Chaque œuvre, chaque auteur, produit un discours sur son temps et sur sa société. L'évocation des instruments de musique, de leurs sonorités, n'échappe pas à cette règle. Il ne s'agit plus ici de voir quel est le son réellement produit par l'instrument, mais de déterminer comment celui-ci est perçu par les Anciens et pourquoi le discours est orienté de telle ou telle façon. La subjectivité et l'instantanéité des témoignages n'est pas ici un handicap, mais une véritable richesse : celle de pouvoir replacer un instrument dans son contexte culturel et politique.

On trouve pour le sistre gréco-romain environ une quarantaine d'occurrences littéraires, dont aucune n'est antérieure à la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. Les premiers auteurs évoquant le *sistrum* sont les poètes augustéens⁴⁴. Ce phénomène semble en adéquation avec les données archéologiques

41 Naples, Museo Archeologico Nazionale inv. n° 8924 et 8919.

42 Los Angeles, J. Paul Getty Museum, 87.AC.144.

43 Je me réfère ici à Bricault, 2013, p. 332, après un commentaire sur une des deux fresques d'Herculanum : « D'autres instruments, tambourins, castagnettes, flûtes traversières, anches doubles et même harpes étaient également employées. »

44 Exception faite d'une occurrence de l'Ancien Testament, en 2 Samuel 6, 6 : « David et toute la maison d'Israël s'ébattaient devant Iahvé de toute leur force, avec des chants, avec des cithares, des harpes et des tambourins, des sistres et des cymbales » (trad. E. Dhorme, *La Bible, L'Ancien Testament*, t. I, Paris, Gallimard, 1956, p. 944). Si le terme hébraïque semble clairement désigner un sistre, ce que confirment les traductions grecques et latines anciennes de ce passage, on peut difficilement relier cet instrument avec celui utilisé dans les cultes isiaques.

indiquant que les premières attestations de sistres dans le monde gréco-romain ne seraient pas antérieures au II^e siècle av. J.-C. Le culte isiaque dans son ensemble ne connaît une plus large diffusion qu'à partir de l'époque impériale, ce qui confirme la logique précédente. Les cultes et leur emblème phare, le sistre, deviennent alors une préoccupation digne d'apparaître dans les sources littéraires.

3.1. Le vocabulaire sonore associé au sistre dans la littérature ancienne

Nous avons déjà indiqué que le sistre était désigné dans l'Antiquité par le terme grec *seistron*, puis le par le mot latin *sistrum*. La quarantaine d'occurrences littéraires concerne un corpus antérieur à la deuxième partie du I^{er} siècle av. J.-C. et présente essentiellement le terme latin (seuls 5 textes sont en langue grecque). On peut toutefois isoler trois occurrences où le sistre est évoqué d'une autre manière :

Apulée, *Métamorphoses*, XI, 4 :

Iam gestamina longe diuersa. Nam dextra quidem ferebat aereum crepitaculum, cuius per angustam lamminam in modum baltei recuruatam traiectae mediae paucae uirgulae, crispante brachio trigeminis iactus, reddebant argutum sonorem.

« Enfin la Déesse était dotée de deux attributs forts différents : elle portait à la main droite une crécelle de bronze dont la lame étroite, incurvée en forme de boudrier, était traversée en son milieu par de petites tiges qu'une triple secousse du bras faisait vibrer avec stridence⁴⁵. »

Martial, *Épigrammes*, LIV :

Crepitacillum. Si quis plorator collo tibi uernula pendet, / haec quatiat tenera garrula sinistra manu.

« Crécelle. Si quelque jeune esclave de chez toi se suspend à ton cou en pleurant, qu'il secoue ce sistre bruyant de sa petite main⁴⁶. »

Deux occurrences désignent explicitement le sistre par le terme *crepitaculum* ou *crepitacillum* : « crécelle » ou « petite crécelle ». Concernant le passage d'Apulée, N. Genaille a fourni une explication convaincante⁴⁷ sur l'emploi du terme *crepitaculum* au lieu du mot *sistrum* (par ailleurs employé dans le reste du même livre XI). Le fait que le mot sistre ne soit pas utilisé dans ce passage provient seulement du fait que Lucius n'a pas encore été initié aux mystères d'Isis et méconnaît encore le vocabulaire « technique » isiaque. Il désigne alors bien le sistre, attribut divin, mais avec un terme imprécis ou impropre. Il en est de même pour la situle appelée *cymbium*. Concernant l'épigramme de Martial, où les deux termes sont utilisés, on peut supposer ici cet emploi par une volonté de variation littéraire. Dans les deux cas, l'action sonore de l'instrument est évoquée : le sistre semble crépiter pour ces deux auteurs.

Tibulle, *Élégies*, I, III, 23-26 :

Quid tua nunc Isis mihi, Delia, quid mihi prosunt/illa tua totiens aera repulsa manu,/quidue, pie dum sacra colis, pureque lauari/te, memini, et puro secubuisse toro ?

« À quoi me sert maintenant, Delia, ton Isis ? à quoi me servent ces instruments de bronze tant de fois agités par ta main ? à quoi, ta dévotion fidèle, cette eau pure dont tu t'arrosais – le m'en souvient, – et cette couche pure où tu reposais chastement⁴⁸ ? »

45 Trad. O. Sers, Paris, Les Belles Lettres, 2007.

46 Trad. H. J. Izaac, Paris, Les Belles Lettres, 1961.

47 Genaille, 1994a, p. 223.

48 Trad. M. Ponchont, Paris, Les Belles-Lettres, 1989.

Tibulle désigne le sistre par métonymie. Seul le contexte – mentions d’Isis et des obligations et interdits liés à son culte – permet de retrouver le sens exact et d’identifier le sistre avec certitude: le terme *aes* (*aera* pour la forme de l’occurrence concernée) désignant en effet le bronze ou l’objet de bronze. La même anecdote est reprise par Ovide, cette fois avec le terme *sistrum*, confirmant définitivement cette hypothèse:

Ovide, *Les amours*, III, 31-34:

Sic Nemesis longum, sic Delia nomen habebunt,/Altera cura recens, altera primus amor./Quid uos sacra iuuant? quid nunc Aegyptia prosunt/Sistra? quid in uacuo secubuisse toro?

« Ainsi le nom de Némésis, ainsi le nom de Délie vivront longtemps, l’une dernière amante de Tibulle, l’autre de son premier amour. Quel avantage retirez-vous de votre piété? À quoi vous servent maintenant tes sistres égyptiens? À quoi vous sert de n’avoir admis personne dans votre couche⁴⁹? »

Dans ces deux exemples, le son du sistre lui-même n’est pas évoqué. C’est d’ailleurs assez rarement le cas dans la littérature, où le sistre est mentionné seul ou avec des qualificatifs n’appartenant pas au monde sonore. Voyons tout de même en détail le vocabulaire sonore associé à l’instrument⁵⁰. Par souci de clarté, on ne donnera que les références des passages littéraires sans les citer de façon exhaustive.

Si la fonction sonore du sistre est bien confirmée par les divers verbes et qualificatifs, on peut, de prime abord, rester sceptique quant à sa fonction musicale. L’activation du sistre se produit par secouement de l’instrument (*agito*⁵¹; *quatío*⁵²; *moveo*⁵³; *iacto*⁵⁴), ce que confirme l’étymologie même du terme grec d’origine⁵⁵. Une traduction des Belles-Lettres parle de sistre « joué » pour un texte tardif⁵⁶, mais il s’agit d’une liberté puisque le participe utilisé en latin est *moventem*, « bouger, agiter ». Notons qu’on ne trouve qu’un seul passage où le sistre est « écouté⁵⁷ », même si le verbe *operor* suggère plutôt l’idée de « travailler, s’occuper à ». Le vocabulaire sonore environnant le sistre est toujours contenu dans ce qui est pour nous le champ lexical du bruit: *constrepto*: « faire du bruit, du vacarme⁵⁸ »; *tumultus*: « tumulte⁵⁹ »; *sono*: « sonner⁶⁰ »; *argutus*: « expressif, vif⁶¹ »; *garrulus*: « bavard⁶² »; *tinnulus*: « sonore, qui

49 Trad. H. Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, 1968.

50 Si l’on avait déjà évoqué le sistre dans la littérature (Saura-Ziegelmeier 2013, p. 383-385) et surtout la question de l’origine du terme grec, le *corpus* littéraire restait à être affiné et le vocabulaire environnant les occurrences liées à l’instrument à être présenté.

51 « agiter, mettre en mouvement » – Ausone, *Lettres*, I, 9-28.

52 « secouer, agiter » – Martial, *Épigrammes*, LIV.

53 « mouvoir, agiter » – Pétrarque, *Africa*, II, 234-245.

54 « jeter, remuer, agiter » – Apulée, *Métamorphoses*, XI, 4.

55 Le mot grec *σειστρον* est construit à partir du verbe *σειώ* « secouer » (qui a donné par exemple le mot « séisme ») et du suffixe neutre *-τρον* désignant l’instrument.

56 Pétrarque, *Africa*, II, 234-245 (trad. H. Bornecque, 1967).

57 Ovide, *L’art d’aimer*, III, 631-638

58 Apulée, *Métamorphoses*, XI, 10.

59 Ausone, *Lettres*, I, 9-28.

60 Apulée, *Métamorphoses*, XI, 4; Claudien, *Les Panégyriques*, III, 564-582.

61 Voir note précédente.

62 Martial, *Épigrammes*, LIV.

tinte⁶³ » ; *crepito* : « crépiter, retentir⁶⁴ » ; *persono* : « retentir⁶⁵ » ; *multisono* : « bruit multiple, son multiple⁶⁶ ». Le son du sistre existe alors bel et bien, et est reconnu comme tel, mais il possède un vocabulaire associé bien particulier et à proprement parler peu musical. Les idées exprimées par le texte original sont difficiles à rendre pour le traducteur. Ainsi, le dernier exemple, cette fois en grec, tiré des *Tableaux* de Philostrate (*Tab. V*) donne τὰ παιδία (le jeu au sens enfantin, l'amusement) σείστροις traduit par « au bruit des sistres ». Si la traduction perd parfois un peu de son sens pour mieux rendre les textes en français, il n'y a en revanche rien d'étonnant à ce que cet instrument à percussion soit qualifié de la sorte, puisqu'il ne produit ni mélodie ni harmonie.

3.2. Le « porteur de sistre » : musicien, prêtre ou simple individu ?

La question des individus présentant le sistre mérite également d'être posée. Si l'on considère le sistre comme un instrument de musique – ou au moins un objet sonore –, la personne le manipulant est-elle nécessairement musicienne ? Contrairement aux termes d'*aulos* ou de *citharos*, le mot *seistron* n'a pas donné une forme verbale du type « jouer du sistre » ; il en est de même pour *sistrum*. Si l'on trouve en revanche quelques composés, ils concernent rarement un individu comme un autre (cf. tableau ci-dessous). Seule la déesse ou les prêtres semblent avoir la charge de l'instrument. Les deux seuls témoignages épigraphiques mentionnant le sistre et un individu⁶⁷ évoquent une défunte « prêtresse de la déesse de Memphis, celle qui porte le sistre » (*Memphidos haec fu/erat diuae sistrata [e] sacer/dos.*). C'est encore ici la déesse qui « porte » l'instrument. On est très loin de l'aspect sonore de l'objet et d'un sens musical donné à l'idée de *sistrophore*, notamment reprise dans l'iconographie pour désigner une statue portant le sistre par exemple. Il ne semble pas que l'individu tenant le sistre soit un musicien aux yeux des Anciens.

<i>Sistriferam</i>	(Isis) porteuse de sistre	<i>Carmen contra Paganos</i>
<i>Ferebat</i>	Elle (Isis) portait	Apulée, <i>Mét.</i> , XI, 4
<i>Sacerdos adpropinquat, ad ipsum praescriptum diuinae promissionis ornatum dextera proferens sistrum deae</i>	Le prêtre s'avance, porteur de mes destins et de mon salut, tenant à la main droite, selon les termes de la divine promesse, pour la Déesse, un sistre orné	Apulée, <i>Mét.</i> , XI, 12
<i>manu dextera sistro cohaerentem gestabit coronam</i>	(Le prêtre) portera dans sa main droite une couronne de rose attachée à son sistre	Apulée, <i>Mét.</i> , XI, 5-6

Si l'individu portant le sistre semble alors ne pas être perçu comme un musicien, la question de son statut au sein du cortège isiaque ou de l'organisation du culte reste en suspens. Selon les types de sources, les indices semblent non concordants. Alors que la littérature présente souvent

63 Ovide, *Pontiques*, I, 53-47.

64 Properce, *Élégies*, III, II, 39-46.

65 Valérius Flacus, *Argonautiques*, IV, 407-421.

66 Stace, *Silves*, III, 101-116.

67 Il s'agit de deux inscriptions similaires de Constantine (Cirta), voir *RICIS* 704/0401, p. 765 et 704/0402, p. 766.

le sistre comme attribut du prêtre, homme au crâne rasé et à l'habit de lin, les nombreuses stèles funéraires attiques et romaines présentent au contraire une majorité de femmes tenant le sistre⁶⁸. Or ces dernières ne semblent pas pour autant revêtir un rôle liturgique officiel⁶⁹. Difficile alors de former une hypothèse sur l'utilisation réelle du sistre, et surtout sur le statut des individus le manipulant, prêtres ou simples dévots⁷⁰.

3.3. Une superposition symbolique qui brouille la perception

Si chaque occurrence littéraire évoque systématiquement le sistre isiaque gréco-romain, c'est-à-dire un objet sonore clairement reconnu comme tel, l'instrument n'est que rarement évoqué pour sa fonction musicale. Son apparition s'insère dans un discours politique et/ou religieux le plus souvent hostile aux cultes ou évoquant l'instrument de façon très exotique comme un objet égyptien, souvent qualifié de maréotique, venant de Pharos ou attribut de la déesse de Memphis. On trouvera bien évidemment des exemples chez les auteurs précédemment cités, et ce phénomène est encore plus visible lorsqu'il est question du sistre dans des épisodes racontant la guerre civile entre Octave et Antoine. Sans être exhaustif, on présentera quelques exemples :

Lucain, *La guerre civile*, X, 53-72 :

Terruit illa suo, si fas, Capitolia sistro.

« C'est elle qui fit, avec son sistre, – oserais-je le dire ? – trembler le Capitole⁷¹. »

Lucain, *La guerre civile*, VIII, 823-837 :

Nos in templa tuam Romana accepimus Isim/semideosque canes et sistra iubentia luctus.

« Nous, dans nos temples de Rome, nous avons reçu ton Isis, tes chiens demi-dieux, tes sistres appelant aux larmes⁷². »

Virgile, *Énéide*, VIII, 685-697 :

Regina in mediis patrio uocat agmina sistro/necdum etiam geminos a tergo respicit anguis.

68 L'analyse quantitative indique en effet une très grande majorité de femmes dans ces représentations funéraires, notamment en Attique. Deux hypothèses explicatives sont généralement proposées : une dévotion particulière des femmes à Isis, avec un rôle liturgique plus important que celui des hommes. Ou bien bien, par une histoire des religions et du genre plus générale présentant l'affirmation sociale des femmes et ici de leurs valeurs religieuses. On serait plutôt ici de l'avis de Matricon-Thomas 2011, p. 49 : « Les Athéniennes ne seraient pas particulièrement plus engagées que les citoyens dans les cultes isiaques, mais elles proclamaient plus ouvertement et plus publiquement leur dévotion grâce à des marqueurs funéraires clairement identifiables, peut-être précisément parce qu'elles ne disposent pas des mêmes moyens que les hommes pour exprimer leurs croyances de leur vivant. »

69 Sur les femmes comme agents religieux dans le culte isiaque, voir l'article de Martzavou, 2011, p. 82 : « In the case of the female initiates of the Isis cult, who had represented themselves in Isis dress with implements of cultic and ritual activity, their presence indicates the individual basis for religious activities, and also the importance of female participation and activity within the cult ». L'implication importante dans le fonctionnement du culte n'indique pas nécessairement une activité de prêtre ou de prêtresse. Le sistre participe ici avant tout à l'affirmation d'une identité religieuse (cf. Bricault, 2013, p. 322-329). Les notices descriptives utilisent alors le terme plus neutre d'« isiaque » (cf. RICIS).

70 Nous espérons là aussi, trouver plus d'éléments de réponse après une analyse exhaustive de la documentation iconographique liée au sistre.

71 Trad. A. Bourguery, Paris, Les Belles Lettres, 1974.

72 Trad. A. Bourguery, Paris, Les Belles Lettres, 1974.

« La reine, dans le cœur du combat, appelle ses troupes au son du sistre de ses pères et ne voit pas encore derrière son dos les deux serpents⁷³. »

Le sistre n'est plus ici présenté comme instrument de musique, mais comme un marqueur identitaire : celui de la dynastie lagide et de Cléopâtre VII⁷⁴. Le vocabulaire sonore entourant le sistre est alors relativement réduit, évoquant pour nous au final plus le bruit que le son de l'idiophone, et subit également la subjectivité de l'auteur. Sa fonction sonore est la plupart du temps suggérée et non clairement affirmée. Néanmoins, le constat semble tout à fait normal et compréhensible si l'on regarde les occurrences littéraires portant sur d'autres instruments à percussion⁷⁵. Ces derniers sont rarement qualifiés de mélodieux et le champ lexical qui leur est lié semble plutôt évoquer le bruit qu'ils produisent. Les éléments de langage montrent pour ces objets des préoccupations qui sont d'abord d'ordre pragmatique : l'instrument à percussion doit être efficace, c'est-à-dire sonore. Cette hypothèse reste à vérifier faute d'étude exhaustive à ce sujet. Par ailleurs, il serait également intéressant d'aborder la question du son et de l'audition sous un autre angle, celui de la constitution matérielle des objets évoqués, qu'ils soient musicaux ou non : le bronze a-t-il, par exemple, un son qui lui est propre ?

Conclusion

L'étude d'un instrument à percussion nécessite un dialogue entre les sources historiques et d'autres disciplines. Si un son, scientifique, neutre, peut être reconstitué à partir des données archéologiques et iconographiques, on ne saurait laisser de côté la dimension auditive, perceptive et interprétative de ce même son que nous offrent les œuvres littéraires.

On remarquera que l'évocation du sistre dans la littérature ancienne ne coïncide pas immédiatement avec l'arrivée de l'instrument dans le monde gréco-romain, et que les termes employés pour le désigner ou le qualifier s'éloignent très clairement de ce que l'on pourrait attendre naturellement pour un instrument de musique. Le sistre n'est en effet jamais mélodieux, si sa sonorité belle ou agréable. Néanmoins, le vocabulaire lié aux instruments à percussions, aujourd'hui comme hier, est à analyser avec précaution. Plus que l'effet ou la qualification subjective du son de l'instrument, on attend avant tout dans l'Antiquité une certaine forme d'efficacité pour ce type d'instruments, et ces derniers sont alors la plupart du temps qualifiés pragmatiquement⁷⁶ : sonore, strident, tintant, au bruit d'airain, etc. Le sistre ne semble pas échapper à cette règle.

Un autre élément à prendre en considération est l'intérêt pour cet objet qui semble apparaître chez les poètes augustéens, intérêt provenant de considérations politiques liées à Actium et à la menace que constituait le parti « oriental » de Marc Antoine et de Cléopâtre VII Philopator. Le son du sistre parfois évoqué est alors souvent teinté d'une subjectivité bien éloignée des simples

73 Trad. J. Perret, Paris, Les Belles Lettres, 1978.

74 Voir Saura-Ziegelmeier, 2013, notamment p. 390-391 où les aspects symboliques du sistre dépassant le simple cadre religieux isiaque sont évoqués.

75 Faute d'étude d'ensemble, on renverra par exemple à Fayant, 2001, p. 71-84.

76 Là aussi, une enquête exhaustive sur le vocabulaire relatif aux autres instruments à percussion (roptres, cymbalettes, castagnettes, crotales, etc.) reste à mener.

considérations musicales⁷⁷. Ce phénomène nous permet de mieux comprendre comment le sistre était sans doute vu, entendu, perçu par certains individus durant la période impériale. On peut se demander si la mise en avant de cet instrument à partir de la période augustéenne est le reflet d'une réalité depuis longtemps installée chez les isiaques, ou si, au contraire, les discours littéraires et iconographiques finalement très identitaires, n'ont pas encouragé les dévots de la déesse à arborer cet objet comme symbole de leur foi.

In fine, l'accès à l'aspect purement sonore du sistre est entravé par les voiles symboliques revêtus par l'objet. Sans être totalement supprimé, le statut d'instrument de musique est relayé au second plan derrière celui d'objet-rituel et celui d'objet-symbole. En somme, il est avant tout possible d'envisager les capacités sonores du sistre grâce à son étude autoptique, et, seulement dans une moindre mesure, d'espérer comprendre comment celui-ci s'intégrait dans le paysage sonore des Anciens.

Bibliographie

- ANDERSON, R. D., 1976, *Catalogue of Egyptian antiquities in the British Museum. III – Musical instruments*, Londres, British Museum Publications.
- BÉLIS, A., 1988a, Κρούπεζαι, scabellum, *BCH*, 1988, vol. 112, p. 323-339.
- BÉLIS, A., 1988b, Musique et transe dans le cortège dionysiaque, *Cahier du Gita*, n° 4, décembre 1988, p. 9-29.
- BÉLIS, A., 1989, L'organologie des instruments de musique de l'Antiquité: chronique bibliographique, *Revue Archéologique*, 1989, fasc. 1, p. 127-142.
- BÉLIS, A. et DELATTRE, D., 1993, À propos du contrat d'apprentissage d'aulète (Alexandrie; an 13 d'Auguste = 13a), *Papiri documentari Greci*, p. 103-162.
- BERLIOZ, H., 2002, *Critique musicale 1823-1863*, Paris, Buchet-Chastel.
- BETRO, M., 1995, *Les hiéroglyphes*, Paris, Flammarion.
- BRICAULT, L., 2008, *Sylloge Nummorum Religionis Isiaca et Sarapiacae (SNRIS)*, Paris, Mémoire de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres.
- BRICAULT, L., 2013, *Les cultes isiaques dans le monde gréco-romain*, Paris, Les Belles-Lettres.
- CHEW, H., 2002, Une cymbale d'époque romaine au musée des Antiquités nationales, *Archéologie et musique*, Paris, Besançon, p. 82-85.
- CHOUQUET, G., 1876, Sistre et cistre, *Revue et Gazette musicale de Paris*, 43, p. 413-414.
- FAYANT, M.-Chr., 2001, La musique dans les *Dionysiaques* de Nonnos de Panopolis, dans G.-J. Pinault, *Musique et poésie dans l'Antiquité*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 71-84.
- GENAILLE, N., 1984, s. v. Sistrum, *LA*, V, 7, col. 963-965.
- GENAILLE, N., 1977, Le sistre Strozzi (à propos des objets culturels isiaques en Italie), *BSFE*, Paris, Société Française d'Égyptologie, p. 55-67.

77 Ce constat littéraire est également le même, avec des justifications différentes, pour la présence du sistre dans l'iconographie et selon chaque type de source (cf. Saura-Ziegelmeier 2013). Le contexte confère à l'objet un aspect polysémique qui l'éloigne bien souvent de sa seule fonction sonore originelle.

- GENAILLE, N., 1994a, Instruments du culte isiaque figurés sur trois monuments funéraires de Rome, dans C. Berger, G. Clerc et N. Grimal (éd.), *Hommages à Jean Leclant*, III, Le Caire, p. 223-234.
- HASSI, J. R., 1965, *The Oriental Cults in Roman Britain*, Leyde, E. J. Brill.
- HICKMANN, H. 1949, *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire – Les instruments de musique*, Le Caire.
- HICKMANN, H., 1956, *Musicologie pharaonique. Études sur l'évolution de l'art musical dans l'Égypte ancienne*, Strasbourg, Heitz.
- MATRICON-THOMAS, E., 2011, Le culte d'Isis à Athènes : entre aspect « universel » et spécificités locales, *Suppl. Mythos* 3, n° 3, p. 41-65.
- MARTZAVOU, P., 2011, Priests and Priestly Roles in the Isiac Cults. Women as Agents in Religious Change in Late Hellenistic and Roman Athens, dans A. Chaniotis (éd.), *Ritual Dynamics in the Ancient Mediterranean. Agency, Emotion, Gender, Representation*, Stuttgart, Frantz Steiner Verlag, p. 61-84.
- PREYS, R., 2002, *Les complexes de la Demeure du Sistre et du Trône de Rê : Théologie et décoration dans le temple d'Hathor à Dendera*, Leuven, Peeters.
- REYNDERS, M., 1998, Names and Types of the Egyptian Sistrum, dans Chr. J. Eyre (éd.), *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists*, Leuven, Peeters Publishers.
- RICIS = BRICAULT, L., 2005, *Recueil des Inscriptions concernant les Cultes Isiaques (RICIS)*, vol. I, II et III, Paris, Mémoire de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres.
- SAURA-ZIEGELMEYER, A., 2013, Le sistre. Un exemple d'élément culturel polysémique, *Studi e Materiali di Storia delle Religioni*, 79.2, p. 379-395.
- SCHAEFFNER, A., 1980, *Origine des instruments de musique. Introduction ethnologique à l'histoire de la musique instrumentale*, Milan – Paris, Payot.
- SCHAEFFNER, A., 1990, *Le sistre et le hochet : musique, danse et théâtre dans les sociétés africaines*, Paris, Hermann.
- SWADDLING, J., 2009, Shake Rattle and Rôle : Sistra in Etruria ?, dans J. Swaddling et P. Perkins (éd.), *Etruscan by Definition. The Cultural, Regional and Personal Identity of the Etruscans*, British Museum Research Publication (n° 173), Londres, The Trustees of the British Museum, p. 31-47.
- VENDRIES, Chr., 1999, Un objet sonore méconnu : le sistre de Vermand (Aisne) et les sistres tiges gallo-romains, *Revue du Nord – Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, LXXXI, n° 333, p. 187-195.
- TRAN TAM TINH, V., 1967, Le tibicen magno Serapi, *Revue Archéologique*, N. S., p. 101-112.
- ZIEGLER, Chr., 1979, *Catalogue des instruments de musique égyptiens*, Paris, Musée du Louvre, Éd. de la Réunion des Musées Nationaux.
- ZIEGLER, Chr., 1984, s. v. Sistrum, *LÄ*, V, 7, col. 959-963.



Figure 1 : Sistre, collection du Musée d'art et archéologie de Guéret (inv. arch 355)



Figure 2 : Sistre à naos et sistre arqué, Musée du Louvre (inv. E 1780 et E 8077)

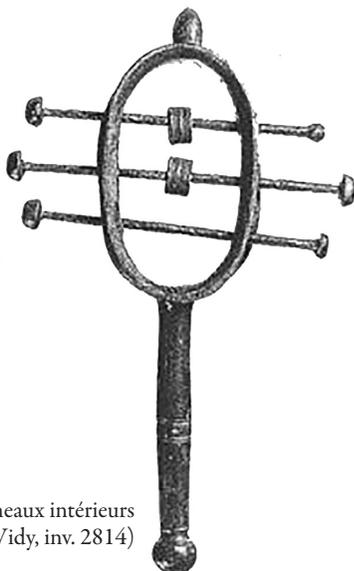


Figure 3 : Sistre avec anneaux intérieurs
(Musée Romain de Lausanne-Vidy, inv. 2814)



Figure 4 : Fresque avec
cérémonie isiaque, Musée
archéologique de Naples, (inv.
8914). Avec l'autorisation du
Ministerio dei Beni e delle
Attività Culturali e del
Turismo - Soprintendenza per i
Beni Archeologici di Napoli